

Formation incendie

Le présent livret incendie est un aide-mémoire constitué de fiches méthodes et d'explications pratiques, le document présente les conduites à tenir en cas d'incendie

Prévention et démarches pour la formation incendie



Organisme de formation délégué pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles

Démarches générales

Page 6

Explications du feu

Page 10

Moyens de lutte

Page 14

Zoom sur les extincteurs

Page 18

Utilisation de l'extincteur

Page 28

Modes de propagation

Page 35

Évacuation

Page 38

Ce que dit la loi

Page 50

Lexique

Page 63

Questions pédagogiques

Page 67

Les causes d'un incendie



1 Malveillance

2 Projections d'étincelles

3 Surchauffe

4 Végétation côtoyant
un bâtiment

5 Imprudence

6 Court-circuit

7 Cause mécanique

8 Foudre

9 Produits chimiques

10 Fermentation

Les causes humaines

L'imprudence, l'ignorance, la malveillance, la négligence technique et autres

Les causes industrielles

Sur les ouvrages électriques

- Une installation électrique en mauvais état
 - L'absence de dispositifs de protection (fusibles, disjoncteurs)
 - L'électricité statique
 - La projection de particules en fusion (disqueuse, tronçonneuse)
 - La production de points chauds (soudures, chaufferettes, ...)
 - Le blocage des dispositifs de protection (contracteurs, ...)
 - La suppression des fusibles et le remplacement par des fusibles plus gros ou tout autre dispositif (pièce en alu, acier, ...)
-

Les causes chimiques

- Mauvaise manipulation de produits dangereux
- Mélange entre produits chimiques, risque d'explosion

Les causes biologiques

- Fermentation dans un silo
 - Émanations de gaz dues aux animations
 - Émanations de gaz dues à la putréfaction d'algues
-

Les causes mécaniques

- Échauffements mécaniques
-

Les causes naturelles

- La foudre, la fermentation (tourbières), le soleil (sécheresse), ...
-

Les lieux à risque

- Tout établissement industriel ou commercial contenant des sources d'énergie ; station-service, lieux avec produits chimiques, énergie électrique (centre de traitement de données, armoire électrique, menuiserie, chaudière et autres)
- Milieu naturel sec ou avec émanations de gaz

Démarches générales

Réagir en cas de **départ de feu**

Respecter les consignes de l'employeur

En application de la réglementation en vigueur, l'employeur a dû rédiger les consignes relatives à la sécurité incendie, applicables au sein de l'établissement

Affichées à la vue de l'ensemble du personnel, elles prévoient habituellement ces conduites générales dans ce présent chapitre

Donner l'alarme

- Déclencher l'alarme générale sonore si existante, ce qui permettra d'informer l'ensemble des occupants des locaux, qu'ils doivent évacuer, tout en appliquant les consignes qui ont été données en amont, dans le cadre de l'organisation d'une évacuation

Alerter / faire alerter **les secours**

- Se présenter + confirmer votre n° de téléphone
- Détailler l'adresse et lieu du départ de feu
- Préciser la nature du départ de feu et les risque(s) éventuel(s)
- Quantifier et faire état des victimes s'il y en a
- Informer sur les premières mesures engagées

18

Pompiers

112

Urgences UE

Agir face au départ de feu

- **Mettre en œuvre les moyens de lutte contre l'incendie ;** (extincteur, Robinet d'Incendie Armé, et autres) disponibles à proximité du lieu du départ de feu — en fonction de l'activité et de la configuration du bâtiment, des moyens « automatiques » d'extinction se sont déclenchés (tel qu'un réseau sprinkler, systèmes de rideaux d'eau et autres)

Procéder à l'évacuation

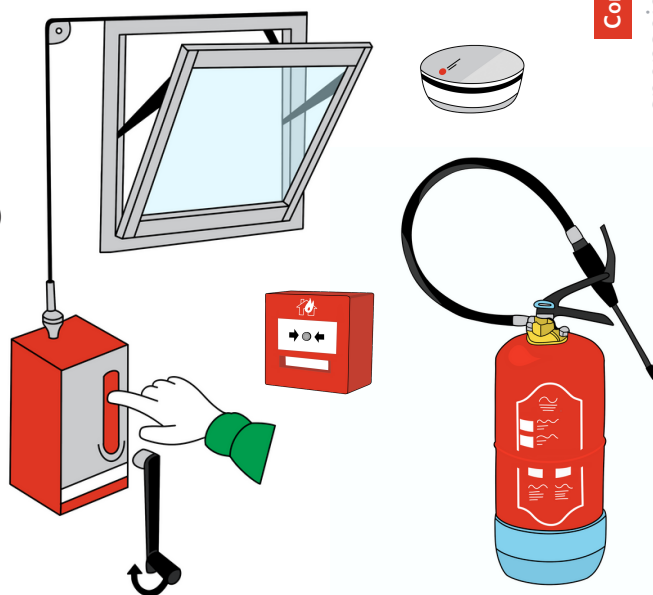
- **En application du protocole d'évacuation de l'établissement ;** des serres-files et des guides d'évacuation pourront aider à l'évacuation, dans le calme, des personnes présentes au sein des locaux afin de se rendre au point de rassemblement préalablement localisé — une fois en sécurité, il sera procédé à un appel et les personnels resteront sous la responsabilité du chef d'établissement

Secourir les potentielles victimes

- **Si des victimes sont à déplorer ;** et que celles-ci soient présentes sur le point de rassemblement, les secouristes pourraient être amenés à réaliser les gestes de premiers secours

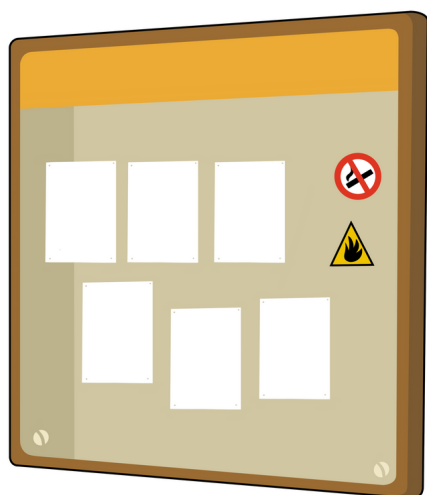
Mise en place des matériels

- Extincteurs portatifs et mobiles
- Robinets d'Incendie Armés (RIA)
- + dispositifs de détection et d'extinction automatique
- + alarme sonore générale
- + systèmes de désenfumage



Organisation sécurité incendie

- Limiter et signaler les risques
- Mettre en place des mesures pour limiter une propagation
- Interdire de fumer au sein des locaux
- Rédiger et afficher une consigne de sécurité incendie
- Organiser les mesures d'évacuation des personnes



Formation du personnel

- Information et sensibilisation des nouveaux embauchés
- Formations à la prévention du risque incendie au bénéfice du personnel ; maniement des extincteurs, équipes d'intervention, évacuation du personnel



Explications du feu

Analyse du triangle de feu

- L'incendie est une combustion qui se développe de manière incontrôlée dans le temps et dans l'espace, elle engendre de grandes quantités de chaleur, des fumées et des gaz polluants, voire toxiques, l'énergie émise favorise le développement de l'incendie
- Le processus de combustion est une réaction chimique d'oxydation violente d'un combustible par un comburant, ainsi cette réaction nécessite une source d'énergie

Comburant

Corps qui en se combinant avec un autre permet la combustion

Oxygène, air, chlorates, peroxydes et autres

Combustible

Il s'agit d'une matière capable de se consumer

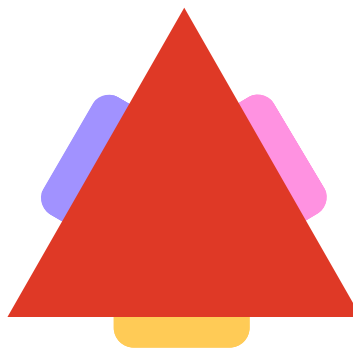
Un solide tel que le bois, charbon et le papier

Un liquide tel que l'essence et un solvant

Matière gazeuse tel que le propane et le butane

Énergie d'activation

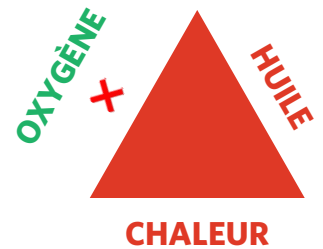
Énergie nécessaire au démarrage de la réaction chimique de combustion et apportée par une source de chaleur, une étincelle



Le feu s'éteint en retirant un seul élément de la combustion

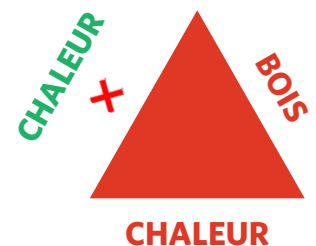
➤ Action sur le comburant

Étouffer le feu permet de diminuer la teneur en oxygène de l'air, Soit une inhibition de la réaction de combustion



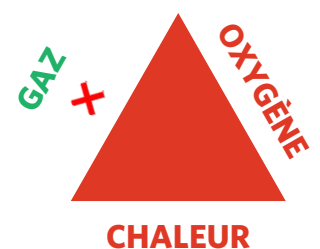
➤ Action sur l'énergie d'activation

Refroidir le feu avec de l'eau, L'eau est le meilleur agent de refroidissement



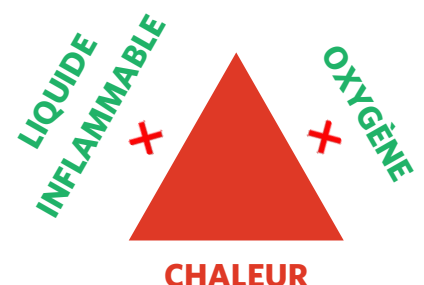
➤ Action sur le combustible

Supprimer ou couper la source, En fermant une vanne de gaz ou un robinet par exemple



➤ Action sur le combustible et le comburant

Les isoler, c'est séparer le combustible et le comburant par une barrière étanche, par exemple l'essence est stockée dans des citernes étanches et sécurisées



Les extincteurs sont implantés en fonction des risques environnants, ainsi une classification des feux existe ;

Classes de feux



Feux de matériaux solides

Feux secs



Feux de liquides ou solides liquéfiables

Feux gras



Feux de gaz

Feux explosifs



Feux de métaux



Feux d'auxiliaires de cuisson

Combustibles

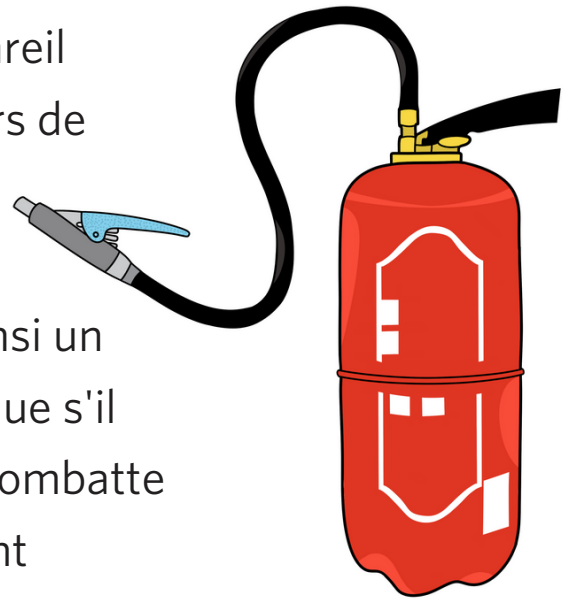
- Papiers, bois, cartons, textiles naturels, végétaux et autres
- Hydrocarbures, alcools, solvants, paraffine, polyestères et autres
- Gaz naturel, propane, butane, GPL, acétylène et autres
- Limaille de fer, poudre d'aluminium, sodium, titane et autres
- Huiles et graisses d'origine animale ou végétale avec appareil de cuisson

Sur un courant électrique de < 1 000 volts, tous les extincteurs peuvent être utilisés sur des appareils ou des conducteurs sous tension conformément à la mention lisible sur la cuve de l'appareil « utilisable sur une tension inférieure à 1 000 volts »

Moyens de lutte

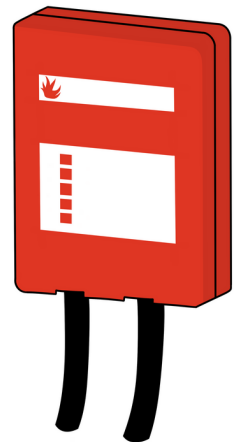
Les extincteurs

- Un extincteur d'incendie est un appareil contenant un agent extincteur — Lors de l'utilisation de l'extincteur, l'agent est projeté et dirigé sur un feu par l'action d'une pression interne — Ainsi un extincteur d'incendie n'est efficace que s'il est adapté au feu qu'il est appelé à combattre et que le personnel de l'établissement est formé à sa mise en oeuvre



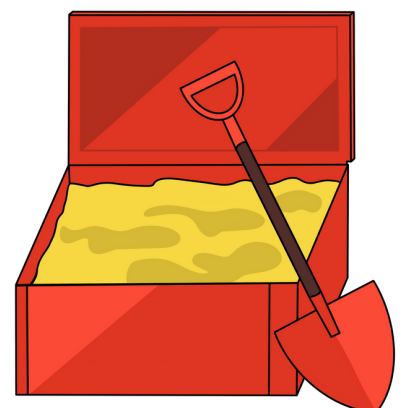
La couverture antifeu

- La couverture antifeu est utilisée lorsque le feu s'est propagé sur une personne — Celle-ci sera mise à disposition, dès lors qu'il y a un risque de retour de flammes (installation au gaz, station-service et autres)



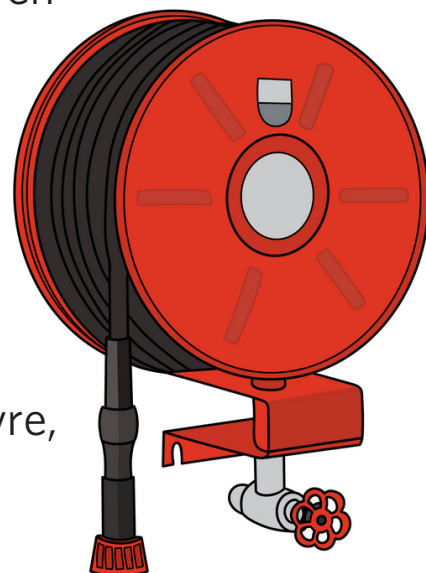
Le sable

- Le sable est utilisé pour faire face à un feu d'hydrocarbures, voire de solvants — Le sable, dans un bac est mis à disposition du personnel au sein des parcs de stationnement mais également d'une station-service



Le RIA

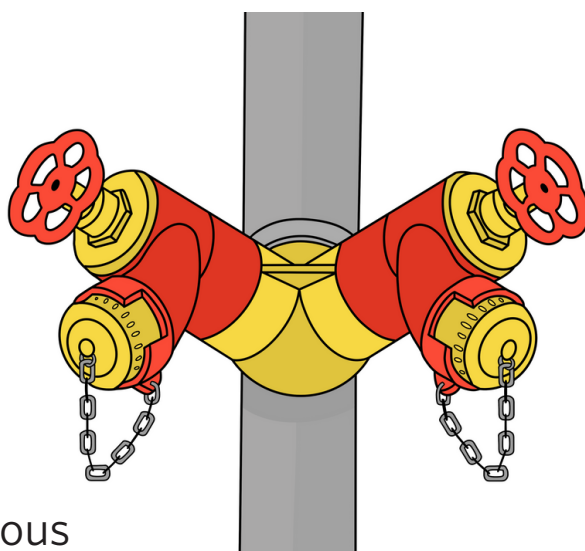
- Le Robinet d'Incendie Armé (RIA), est un moyen de lutte contre l'incendie semi-mobile, qui est alimenté en permanence en eau et qui est installé en complément des extincteurs mobiles et portatifs — Le RIA est considéré comme un moyen de seconde intervention, en raison du temps minimum de mise en oeuvre, voire de son utilisation par deux personnes



Les moyens de lutte fixes contre l'incendie

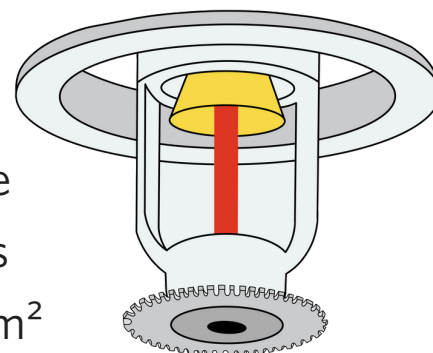
Les colonnes sèches / humides

- Les colonnes sèches et humides sont des tuyauteries, fixes et rigides, installées dans diverses constructions — Elles sont destinées à faciliter l'intervention des sapeurs-pompiers en acheminant rapidement de l'eau à tous les niveaux du bâtiment, étages et sous-sols



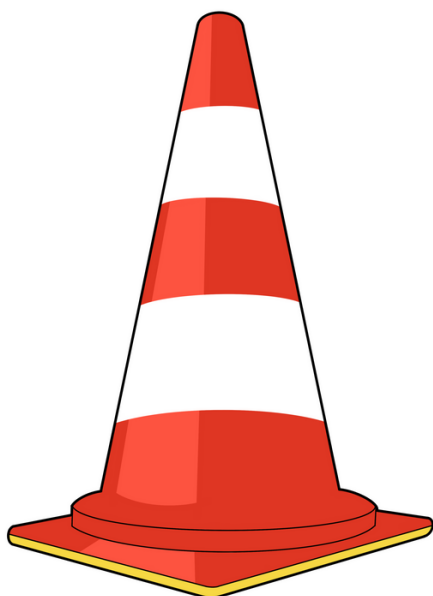
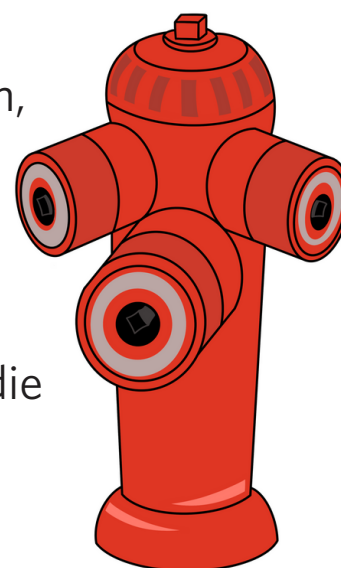
Les systèmes automatiques d'extinction

- Ces systèmes automatiques, de type sprinkler, qui se déclenchent seuls en cas de chaleur excessive au sein d'un local, arrosent par brumatisation la zone enflammée — Ce type de système est rendu obligatoire au sein des ERP ayant une superficie supérieure à 3 000 m²



Poteau incendie

- Le poteau incendie ou borne hydrante, alimenté(e) par un réseau d'eau sous pression, est implanté(e) sur la voie publique ou à proximité d'un bâtiment, et est destiné(e) à l'usage unique des sapeurs-pompiers, pour alimenter les fourgons de lutte contre l'incendie



Important

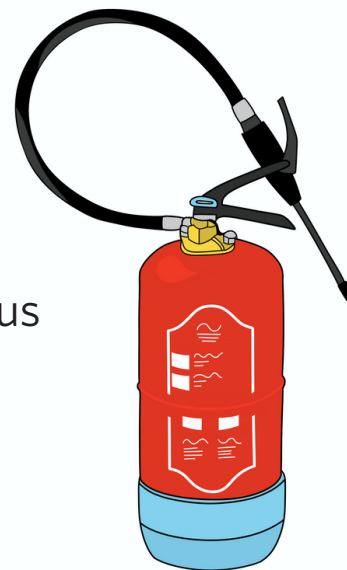
Tous les moyens non automatiques de lutte contre l'incendie, doivent être d'accès et de manipulation faciles, leur accès ne doit jamais être encombré, et ce, même momentanément

Zoom sur les extincteurs

Les différents types d'extincteurs

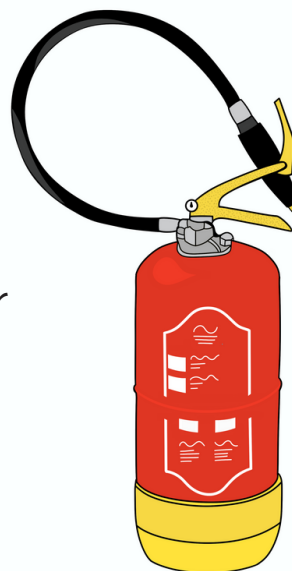
Extincteur à eau avec additif

- Les extincteurs à eau contiennent un additif émulseur qui rend l'eau plus pénétrante et plus mouillante, permettant ainsi une plus grande efficacité dans la lutte contre les flammes



Extincteur à poudre

- La poudre ABC est dite « polyvalente », en raison du fait qu'elle agit simultanément, sur les feux de classes A, B et C — C'est l'agent extincteur qui est à privilégier pour les feux situés en extérieur car sa diffusion va provoquer temporairement une opacité environnante



Douche portative de sécurité

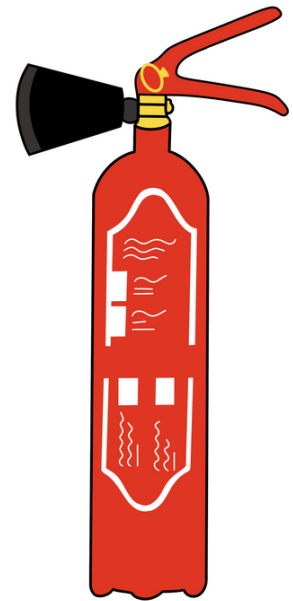
- Elle sert à secourir les victimes de brûlures thermiques ou chimiques — Elle contient de l'eau déminéralisée avec un certain pourcentage de solution aseptisante, neutralisante ou calmante, selon l'objectif recherché — Elle peut accessoirement servir d'extincteur à eau, sur un feu de classe A



Les différents types d'extincteurs

Extincteur à CO₂

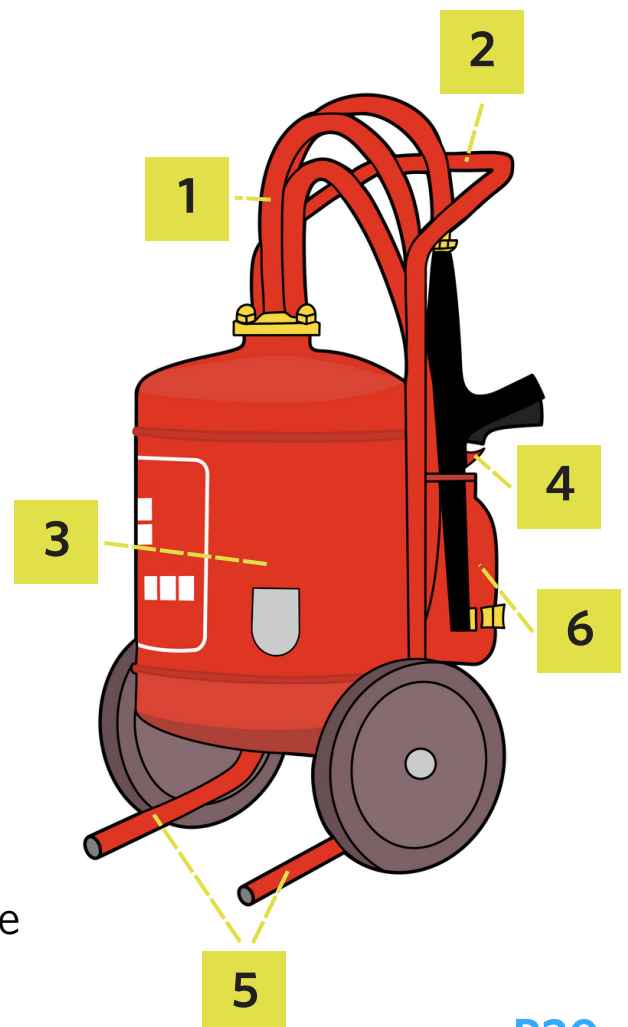
- Le CO₂ (dioxyde de carbone) est l'agent extincteur le mieux adapté aux feux, en présence d'un conducteur électrique sous tension tel que transformateurs, tableaux électriques et autres — Le gaz libéré va, au contact de l'air libre, produire une forme de neige carbonique (-78°C) qui disparaîtra sans laisser de résidu



Extincteur sur roues

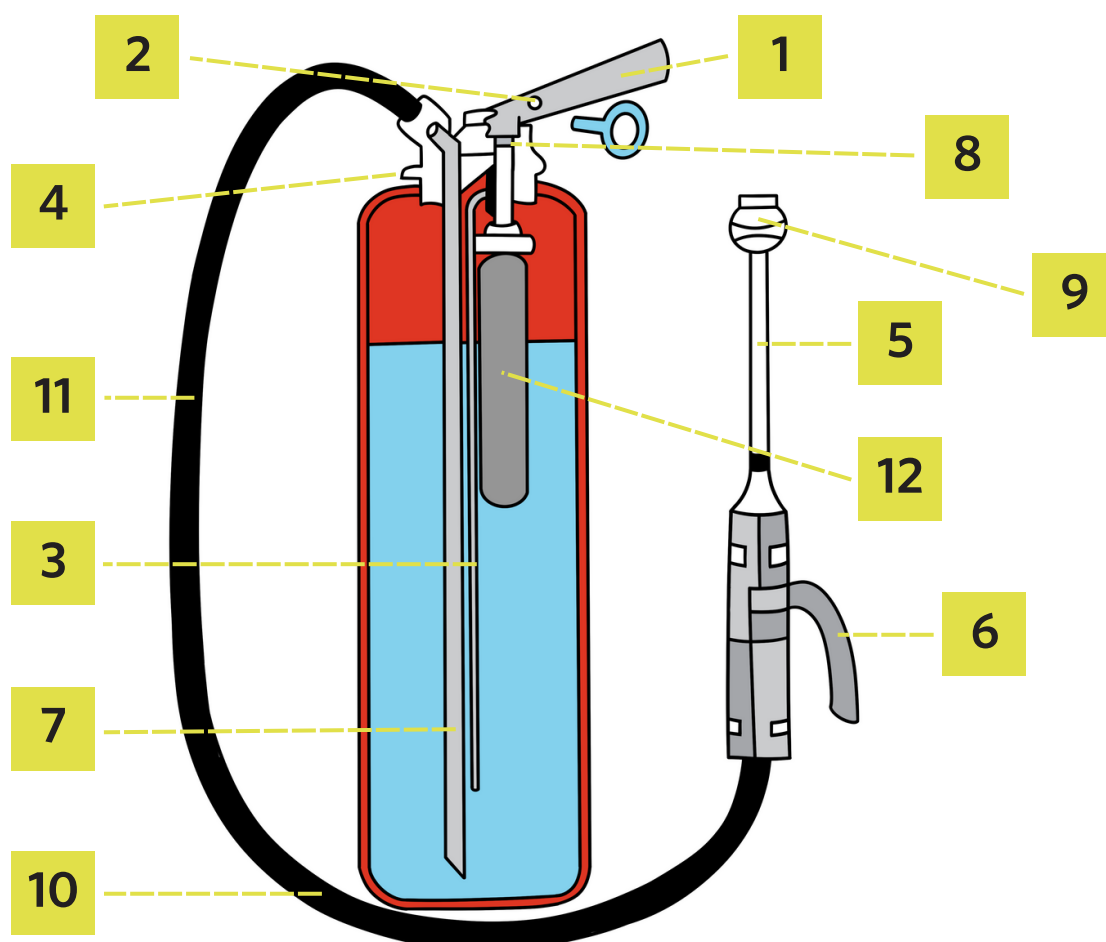
- Souvent mis à disposition sur un quai de déchargement, entrepôts, stations-services et autres établissements similaires

- | | | | |
|---|---------------------|---|---------------------|
| 1 | Tuyau | | |
| 2 | Poignée de manœuvre | | |
| 3 | Cuve | 4 | Lance diffuseur |
| 5 | Pieds | 6 | Bouteille de chasse |



Description d'un **extincteur à pression auxiliaire**

- 1 Poignée de percussion et de transport
- 2 Emplacement de la goupille de sécurité
- 3 Tube d'injection du gaz
- 4 Corps de robinet de sécurité
- 5 Diffuseur
- 6 Gâchette
- 7 Tube plongeur
- 8 Percuteur
- 9 Buse
- 10 Tuyau souple
- 11 Corps d'extincteur
- 12 Cartouche de gaz propulseur (sparklet)



Signalisation d'un extincteur

En application de l'article R4227-33 du code du travail, les extincteurs devront faire l'objet d'une signalisation durable qui sera placée à des endroits appropriés, permettant de mieux repérer l'extincteur — Les couleurs, correspondent à l'agent de l'extincteur contenu dans chacun des appareils

Caractéristiques

	Contenances	Poids
●	6L	11kg
	9L	16kg
●	6kg	11kg
	9kg	17kg
●	6kg	6kg
	9kg	15kg

Eau pulvérisée + additif



Poudre polyvalente



CO2



Actions détaillées des agents extincteurs

➤ Eau pulvérisée

➤ Feux de classe

A

Elle va agir par refroidissement — L'effet de refroidissement est considérablement augmenté par la pulvérisation qui accroît la vaporisation et diminue l'effet de rayonnement

➤ Eau + additif

➤ Feux de classe

A

B

Pour accroître le pouvoir extincteur de l'eau on lui adjoint des tensioactifs (ou mouillantes) — Ces produits abaissent la tension superficielle de l'eau — En plus du refroidissement dû à l'eau, il y aura isolement du combustible par rapport au comburant

➤ Poudre

➤ Feux de classe

A

B

C

Il s'agit d'une poudre polyvalente pour agir sur les 3 classes de feu — Elle agit par inhibition pour les feux de classe B et C et par isolement et étouffement pour les feux de classe A — Les braises sont isolées par la formation d'une couche imperméable vitreuse

Actions détaillés des agents extincteurs

➤ Dioxyde de carbone ➤ Feux de classe **B**

Le dioxyde de carbone est un gaz inerte — L'extinction est obtenue par la diminution de la teneur en oxygène de l'air — Il y a étouffement — Il est efficace sur les feux d'origine électrique

➤ Mousse ➤ Feux de classe **F**

La mousse est une émulsion constituée de bulles gazeuses enveloppées dans un paroi aqueuse — Elle est obtenue avec de l'eau, de l'émulseur et de l'air — Elle agit en formant une barrière mécanique étanche, isolant le combustible du comburant — Elle a également une action de refroidissement due à l'eau

➤ Poudres spéciales ➤ Feux de classe **D**

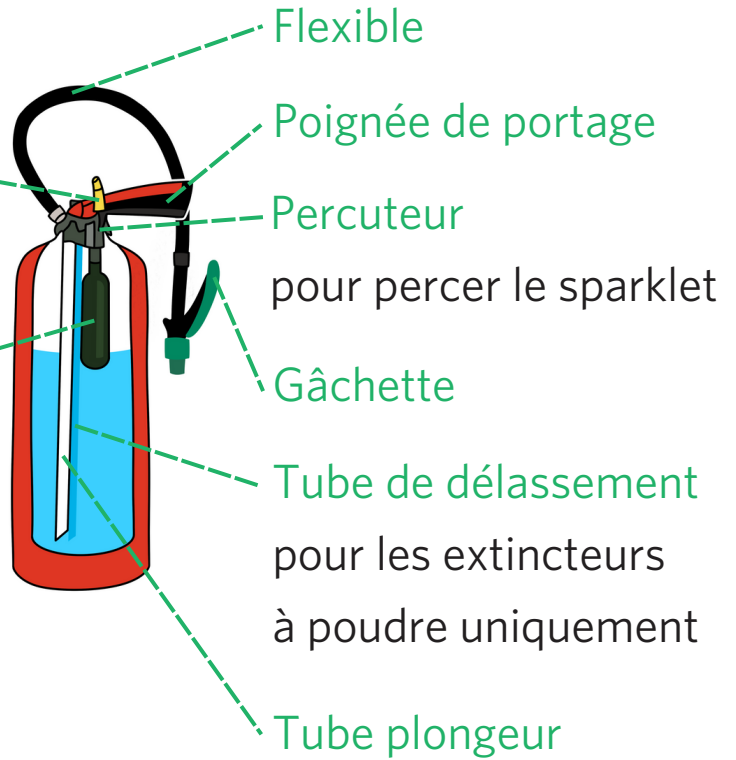
Les appareils destinés à des feux de métaux utiliseront des poudres spéciales spécifiques aux métaux concernés

Extincteur eau ou poudre à pression auxiliaire

➤ Descriptif de l'extincteur

Goupille de sécurité
pour éviter de mettre
accidentellement
l'extincteur en pression

Sparklet
cartouche de gaz pour mise
en pression de l'extincteur

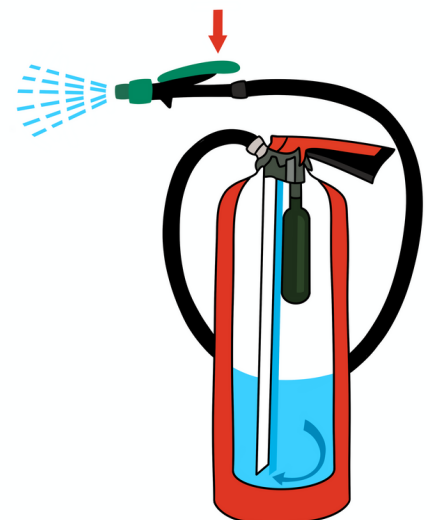
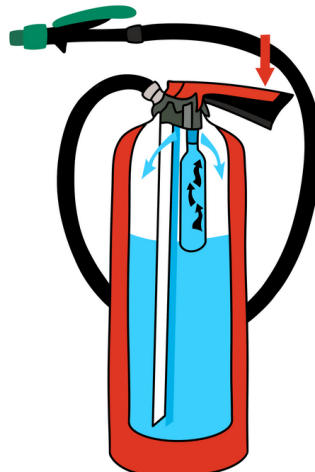
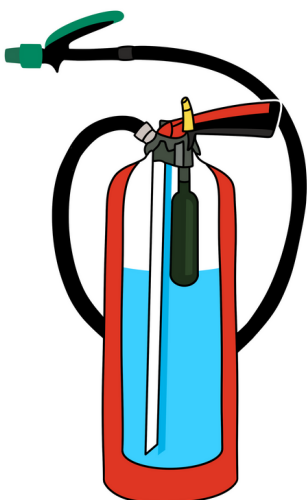


➤ Fonctionnement de l'extincteur

Avant l'utilisation

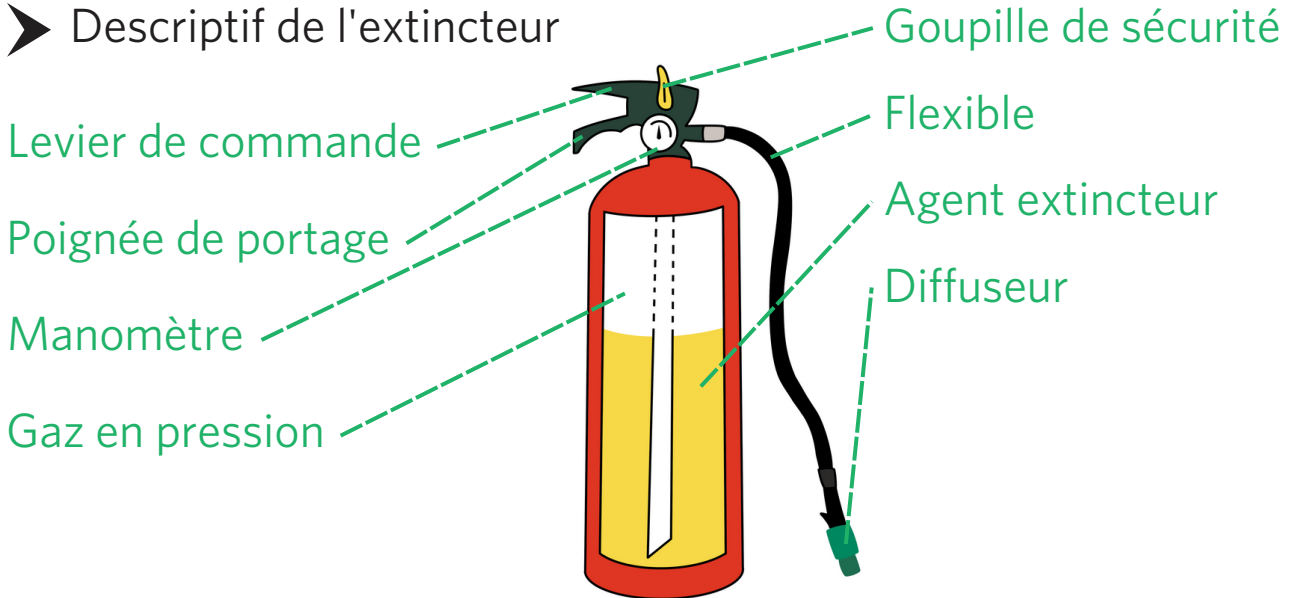
Mise en pression
en perçant le
sparklet

Pendant la vidange



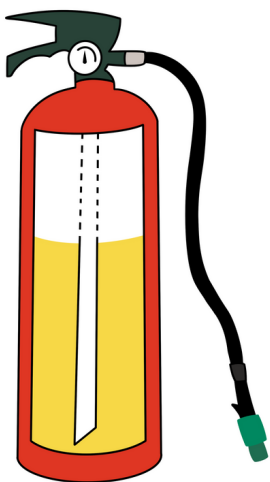
Extincteur eau ou poudre à pression permanente

➤ Descriptif de l'extincteur

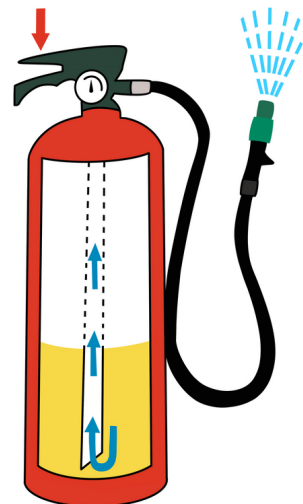


➤ Fonctionnement de l'extincteur

Avant l'utilisation

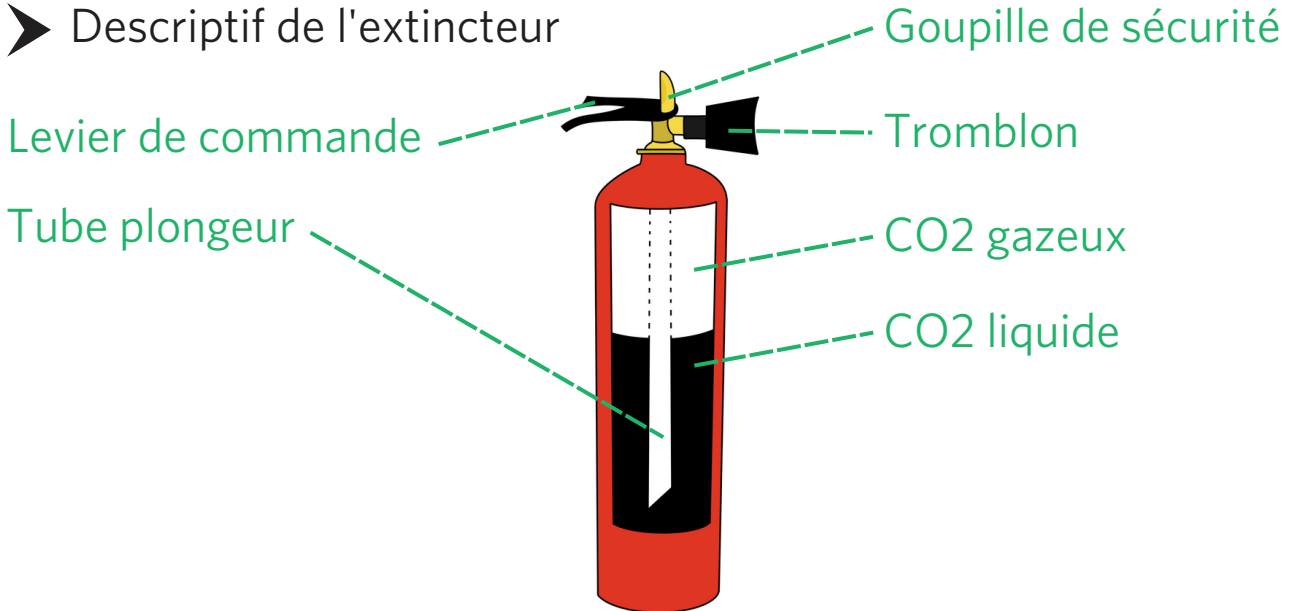


Pendant la vidange



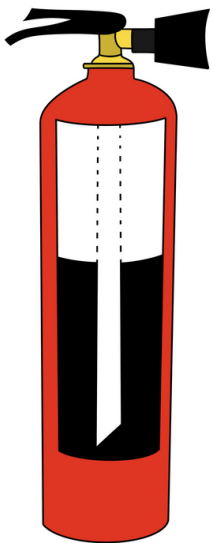
Extincteur CO2

➤ Descriptif de l'extincteur

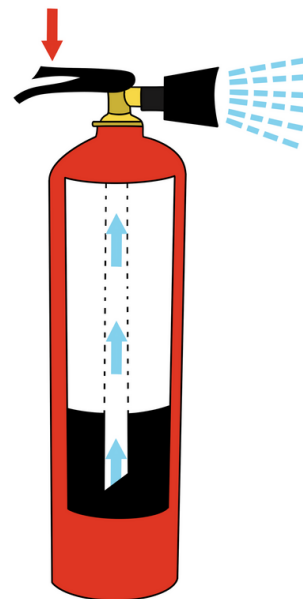


➤ Fonctionnement de l'extincteur

Avant l'utilisation



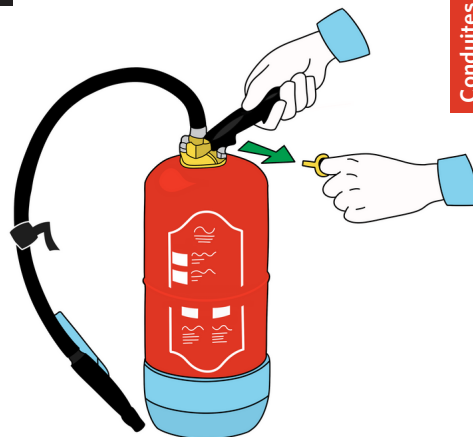
Pendant la vidange



Utilisation de l'extincteur

Les étapes d'utilisation d'un extincteur à eau ou à poudre

1 Après l'avoir décroché de son support fixe, dégoupiller l'extincteur



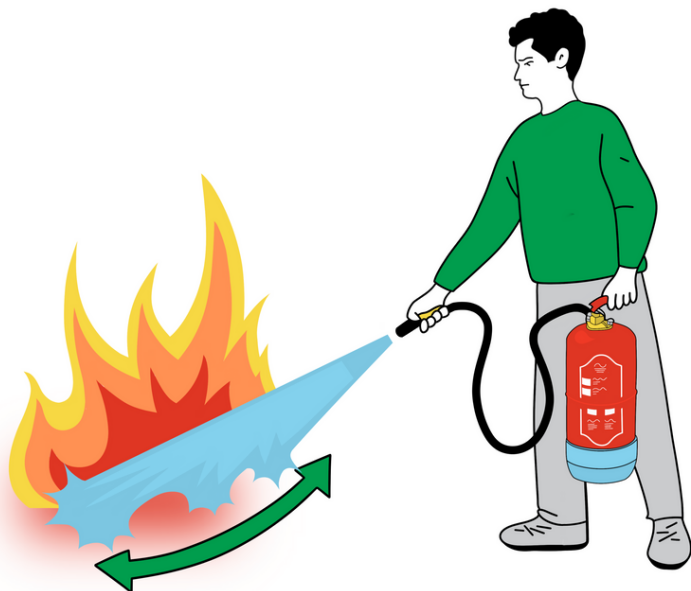
2 Dans le cas d'un extincteur à pression auxiliaire ;
« percuter l'extincteur »



3 Saisir la lance et faire un test



4 Orienter le diffuseur vers la base des flammes en effectuant un balayage rotatif sur l'ensemble de la surface du feu



5 Poursuivre l'action jusqu'à l'extinction totale ou jusqu'à ce que l'appareil soit vide



Les étapes d'utilisation d'un **extincteur à CO2 de 2kg**

1 Après l'avoir décroché de son support fixe, dégoupiller l'extincteur



2 Après avoir effectué un test, utiliser l'appareil en dirigeant le tromblon de l'extincteur vers la base des flammes

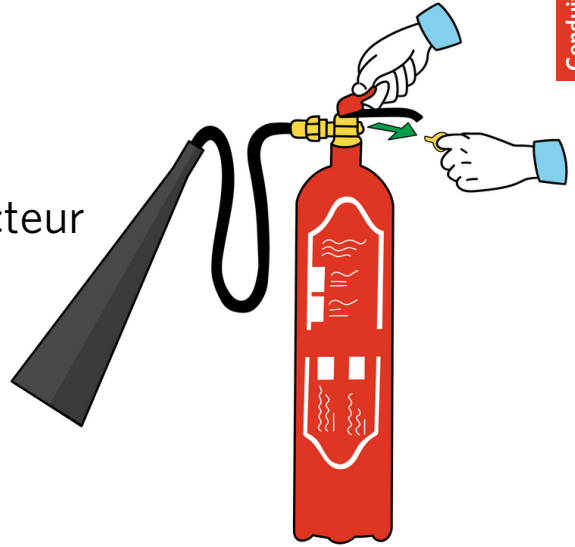


3 Poursuivre l'action jusqu'à l'extinction totale ou jusqu'à ce que l'appareil soit vide

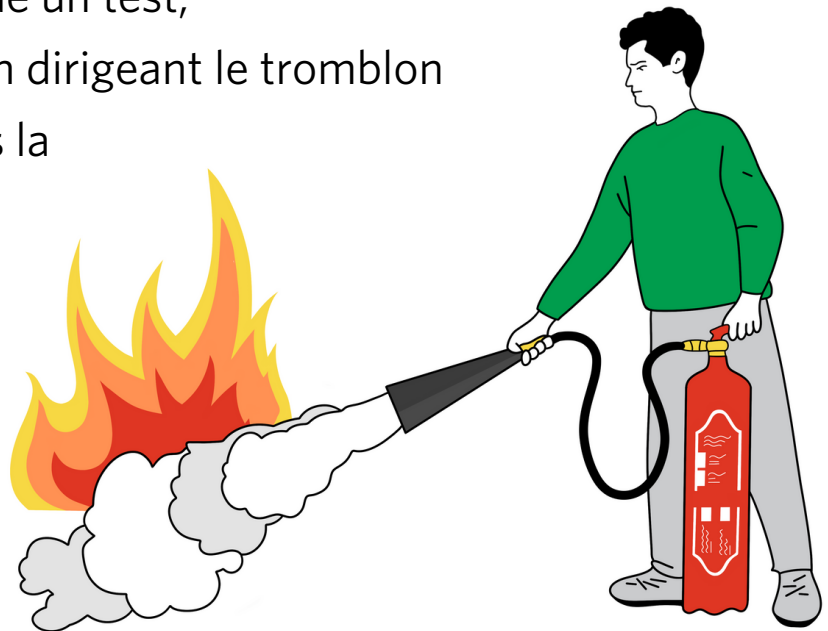


Les étapes d'utilisation d'un **extincteur à CO2 de 5kg**

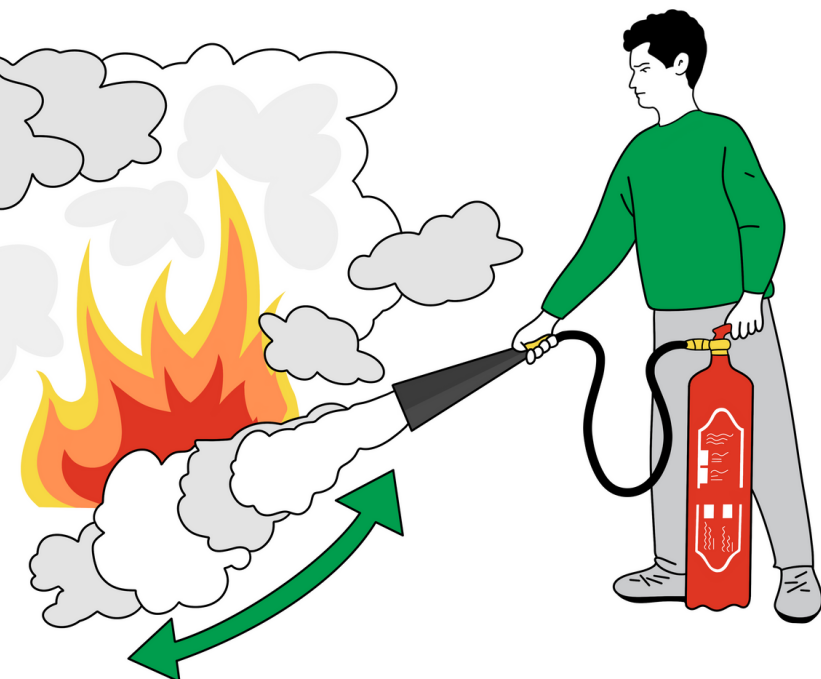
- 1 Après l'avoir décroché de son support fixe, dégoupiller l'extincteur



- 2 Après avoir effectué un test, utiliser l'appareil en dirigeant le tromblon de l'extincteur vers la base des flammes

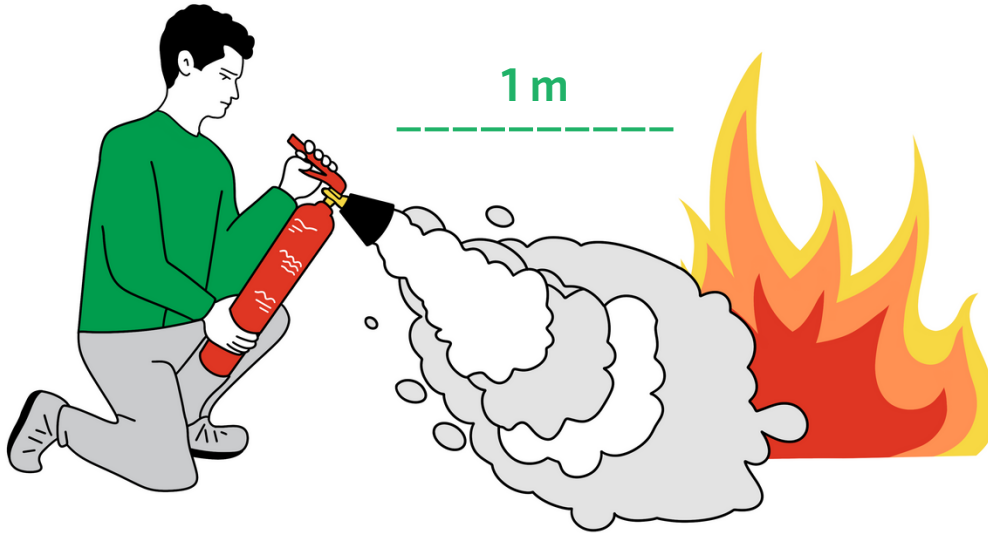


- 3 Poursuivre l'action jusqu'à l'extinction totale ou jusqu'à ce que l'appareil soit vide

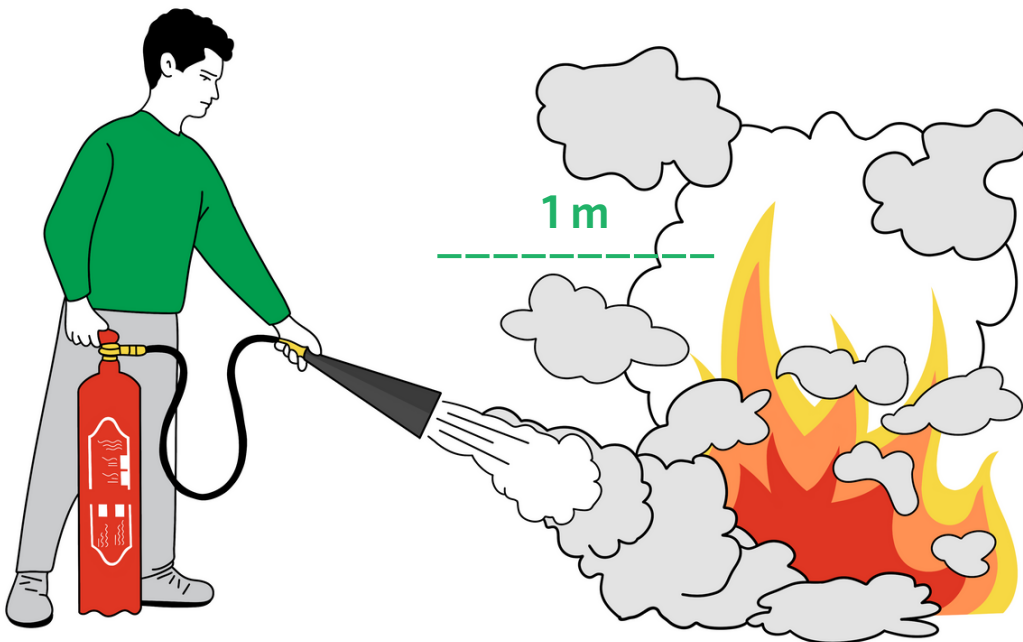


Les distances de sécurité à l'usage d'un extincteur

- Extincteur CO2 de 2kg

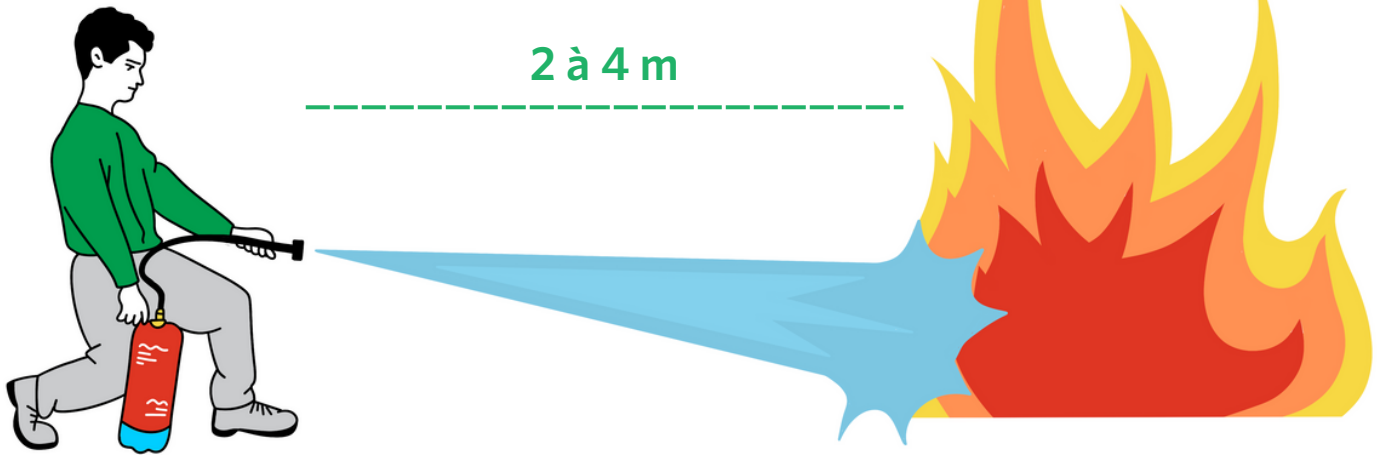


- Extincteur CO2 de 5kg

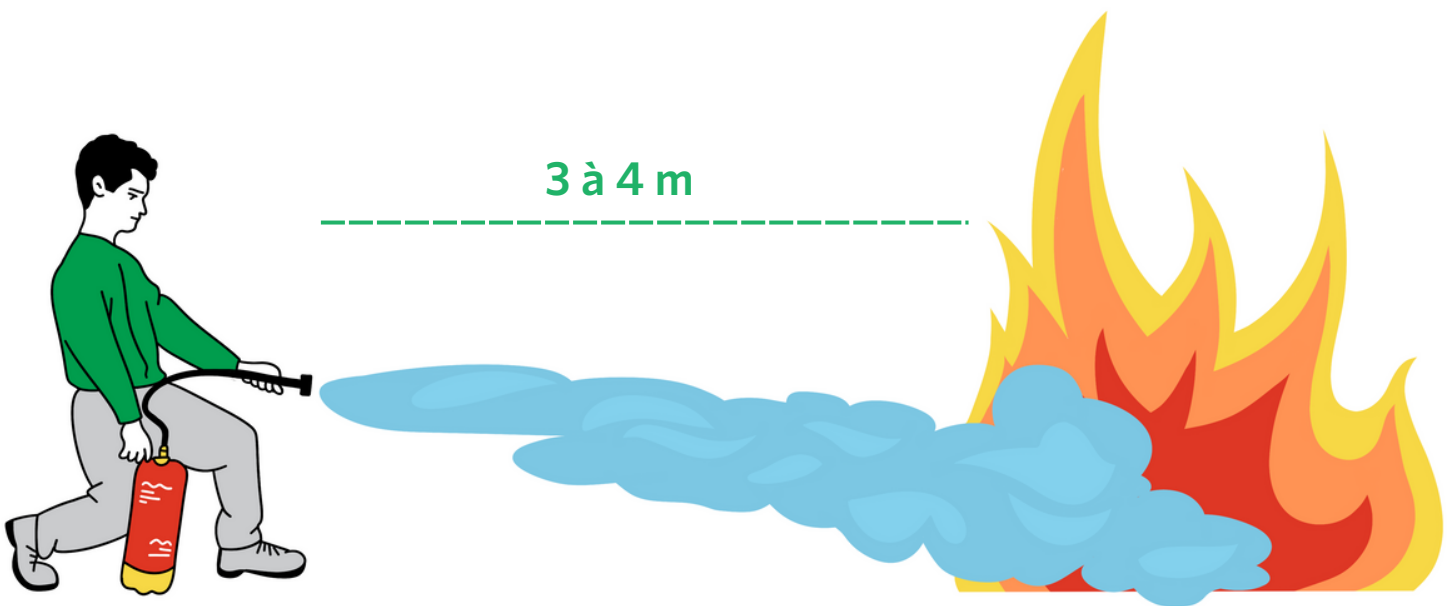


Les distances de sécurité à l'usage d'un extincteur

- Eau pulvérisée + additif

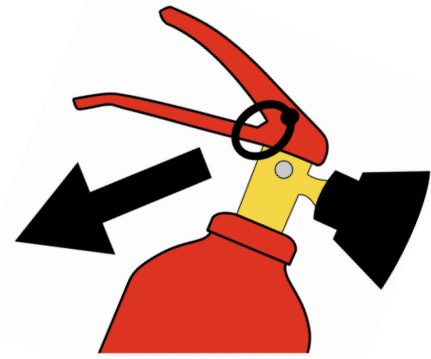



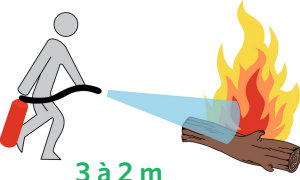
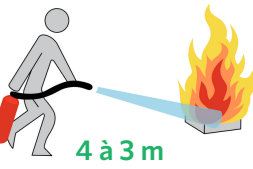
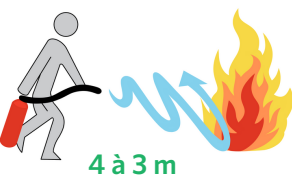
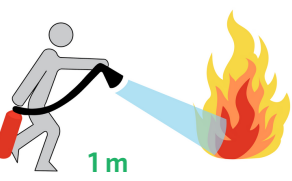
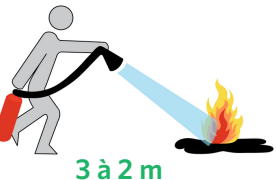
- Poudre polyvalente



Zoom sur l'emploi des extincteurs

Les appareils extincteurs fonctionnent soit avec pression permanente ou une pression auxiliaire — La goupille de sécurité doit-être retirée avant d'agir sur la poignée



Vent 	Agent extincteur	Action	Classe de feu
	Eau pulvérisée	Refroidissement	A
	Eau + additif	Refroidissement Isolement	A B
	Poudres	Refroidissement Étouffement Inhibition	A B C
	CO2	Étouffement	B
	Mousse	Refroidissement Isolement	F

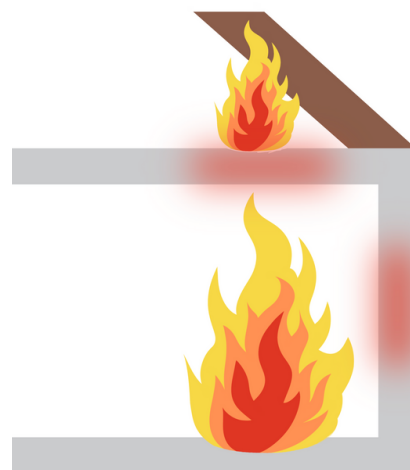
Modes de propagation

Modes de propagation de l'incendie

Un incendie peut se propager par conduction, convection, rayonnement ou déplacement de matière en feu

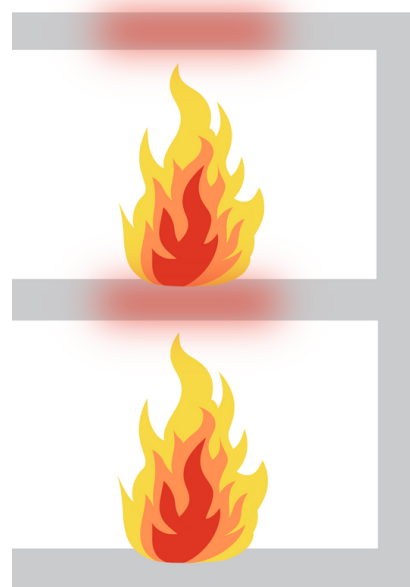
➤ Avec la propagation par conduction ;

La chaleur dégagée par un matériau qui brûle se transmet de proche en proche aux autres matériaux en contact — La conduction est l'unique mécanisme de propagation au moyen duquel la chaleur peut s'écouler dans les solides



➤ Avec la propagation par convection ;

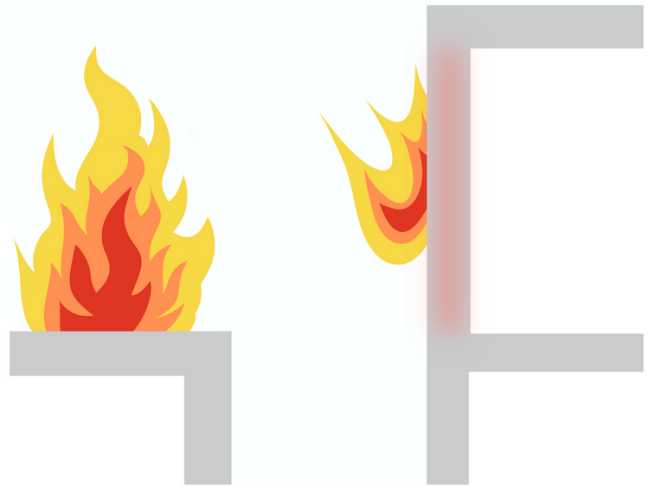
La chaleur dégagée par un matériau qui brûle se transmet par les mouvements d'air — La convection est le mécanisme par lequel la chaleur est transférée par l'action combinée de l'accumulation d'énergie et du mouvement de l'air



➤ Avec la propagation par rayonnement ;

La chaleur dégagée par un matériau qui brûle se transmet par les ondes électromagnétiques

— Le rayonnement est un mécanisme par lequel la chaleur se transmet entre deux matériaux séparés dans l'espace



➤ Avec la propagation par déplacement de matière en feu ;

L'incendie peut engendrer la formation de particules incandescentes qui lorsqu'elles sont transportées par les phénomènes de convection ou par le vent peuvent propager l'incendie au-delà du bâtiment d'origine



Évacuation

Récapitulatif des **consignes de sécurité**

Incendie



- Vous repérez un incendie, gardez impérativement votre calme, déclenchez l'alarme



- Prévenez immédiatement le standard ou tout point fixe défini par la direction, donnez des informations claires et précises



- Attaquez le foyer à la base au moyen d'extincteurs appropriés sans prendre de risques

Fumées



- N'affrontez pas les fumées — Baissez-vous, l'air frais est près du sol et la visibilité y est bien meilleure

Impossible d'évacuer car la fumée envahit les chemins d'évacuation



- Réfugiez-vous dans un local avec une fenêtre donnant sur l'extérieur pour signaler votre présence



- Calfeutrez la porte avec des linges ou des vêtements mouillés

Les fumées sont plus rapides que le feu — Les fumées sont chaudes (600°C), toxiques et sombres — Si les fumées vous masquent les flammes, n'essayez pas d'éteindre l'incendie, évacuez

Évacuation



À l'audition du signal d'évacuation ou sur ordre ;

➤ Arrêtez les appareils électriques, éteignez toutes sources incandescentes, fermez portes et fenêtres



➤ Suivez les instructions des chargés d'évacuation

➤ Dirigez-vous vers les issues de secours en gardant votre calme



➤ N'utilisez pas l'ascenseur ou le monte-charge

➤ Ne revenez pas en arrière sans y avoir été invité

➤ Rejoignez le point de rassemblement

Prévention

➤ Laissez toujours libres les issues de secours et les dégagements

➤ N'encombrez pas l'accès aux moyens de secours

➤ Ne détériorez pas les dispositifs de sécurité incendie

➤ Signalez toute dégradation ou dysfonctionnement des moyens de secours au responsable sécurité

➤ Lisez et adoptez les consignes de sécurité incendie

➤ Prenez connaissance des plans pour l'évacuation

➤ Repérez les issues de secours

➤ Localisez les moyens d'extinction et de sécurité

Organisation de l'évacuation

**En application de la réglementation,
l'employeur ou le chef d'établissement doit ;**

- Établir un protocole d'évacuation qui fixe le rôle et les missions de chacun des acteurs (serre-files, guide d'évacuation, ...)
- Rédiger le(s) plan(s) d'évacuation et/ou d'intervention, et les maintenir à jour
- Former le personnel à la conduite à tenir lors d'une évacuation des locaux

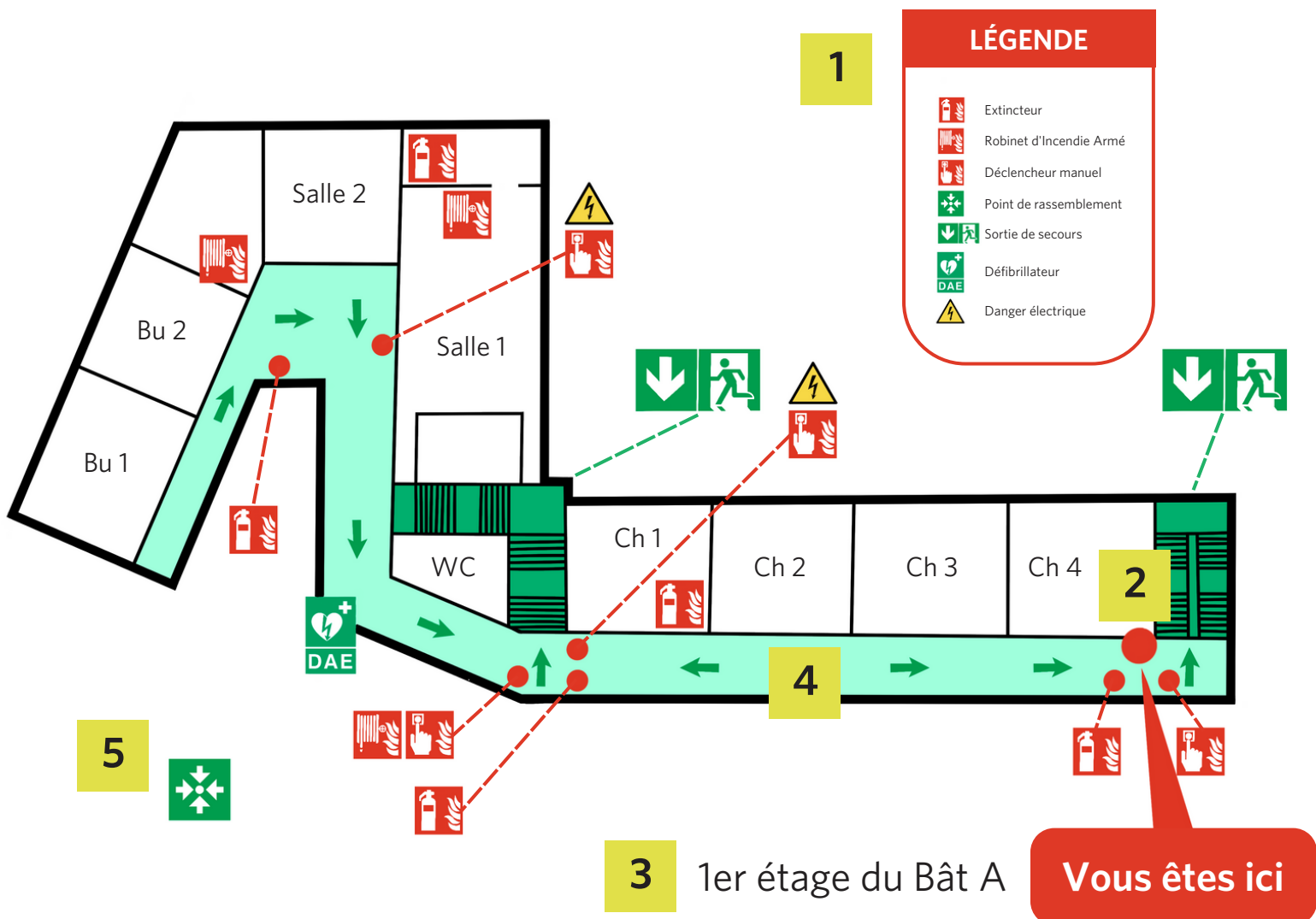
Les circonstances d'une évacuation

L'évacuation d'un bâtiment doit être réalisée en présence ;

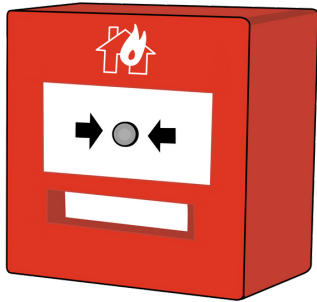
- D'un risque d'incendie
- D'un risque d'intoxication
- D'un risque d'inondation
- D'un risque d'effondrement
- Lors du déclenchement de l'alarme sonore et / ou visuelle
- Sur ordre de votre hiérarchie

Le plan de l'évacuation

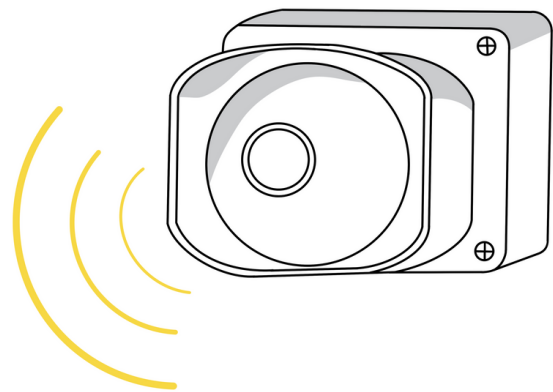
- 1 Un légende pour expliquer les symboles
- 2 La localisation pour se situer sur l'étage ou dans le bâtiment
- 3 Indicatif de l'étage correspondant au bâtiment
- 4 Sens de l'évacuation pour se diriger vers les issues de secours
- 5 Point de rassemblement du personnel loin de tout risque et facilement accessible à tous sans risque supplémentaire



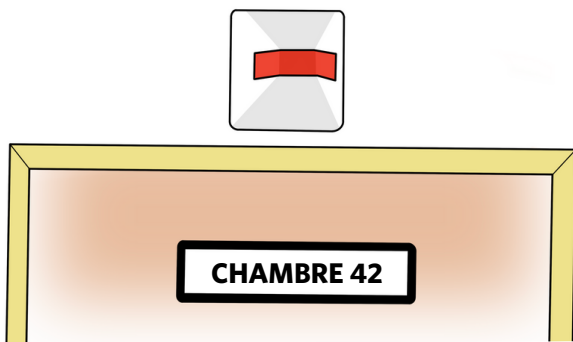
➤ Déclencheur manuel



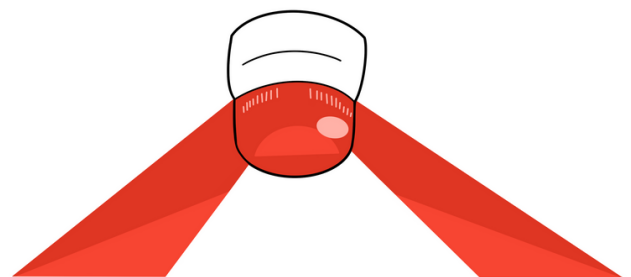
➤ Diffuseurs sonores d'alarme incendie



➤ Indicateur d'action

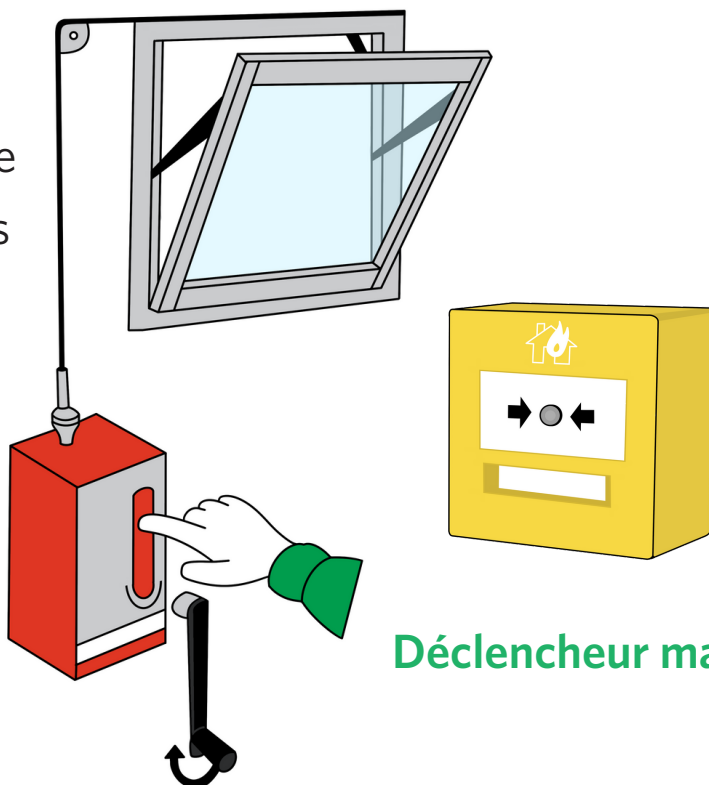


➤ Alarme visuelle



Le désenfumage

Système manuel, mécanique ou pneumatique qui une fois déclenché provoque l'ouverture d'une trappe qui permet aux fumées d'être évacuées

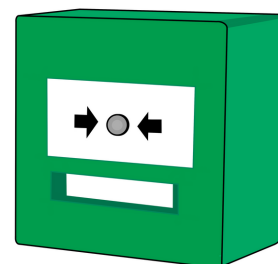


Déclencheur mécanique

Déclencheur manuel

Le déverrouillage des portes

Dispositifs permettant l'ouverture automatique des portes



Le balisage

Les blocs autonomes d'éclairage de sécurité BAES indiquent les cheminements et l'issue de secours la plus proche



Le serre-file

- Le serre-file se doit de vérifier chaque pièce dont il a la charge, sur le secteur qui lui a été confié
- Le serre-file doit faire fermer toutes les fenêtres qu'il pourrait trouver ouvertes dans les pièces inspectées
- Il fait évacuer les personnes présentes dans chaque pièce, et les dirige vers le guide d'évacuation
- En ressortant de chaque pièce, le serre-file referme la porte derrière lui
- Le serre-file est le dernier à évacuer sa zone, et rejoint le point de rassemblement, accompagné du/des guide(s) d'évacuation
- Le serre-file rendra compte à la personne chargée de l'accueil des secours de toute information relative à une personne blessée et/ou restée à l'intérieur de sa zone

Le guide d'évacuation

- Le guide d'évacuation se place à proximité de l'issue de secours la plus proche, ou de celle qui lui a été attribuée
- S'il y a des escaliers, deux guides d'évacuation, au minimum, seront nécessaires, l'un placé en haut, l'autre en bas des escaliers

- Chaque guide d'évacuation appelle et guide les personnes vers la sortie de secours, puis vers le point de rassemblement
- Le guide d'évacuation quitte son emplacement dès que le serre-file de sa zone vient à sa rencontre, ils rejoignent ensemble le point de rassemblement
- Au point de rassemblement, une personne nommément désignée par l'employeur recense le personnel

Le chargé du point de rassemblement

- Doit effectuer un recensement au point de rassemblement
- L'employeur ou une personne qu'il aura désignée procédera au recensement des personnels présents
- L'ensemble du personnel reste à la disposition de l'employeur, et se conformera à ses directives
- Il est formellement interdit de fumer
- S'il y a des victimes, les secouristes réaliseront les gestes de premiers secours

Les acteurs de l'évacuation et leurs rôles

En application de la consigne de sécurité incendie, rédigée au préalable par l'employeur, une personne désignée devra alerter les sapeurs-pompiers, avec un téléphone fixe ou portable

Alerter les secours et transmettre les bons éléments

- Se présenter + confirmer votre n° de téléphone
- Détailler l'adresse et lieu du départ de feu
- Préciser la nature du départ de feu et les risque(s) éventuel(s)
- Quantifier et faire état des victimes s'il y en a
- Informer sur les premières mesures engagées



Ne pas raccrocher sans y avoir été invité par les services de secours

Présentation du dispositif TASAL

Au sein de certains établissements, l'alerte pourra être réalisée au moyen d'un Téléphone d'Alerte à Surveillance Automatique de Ligne (TASAL) qui est une ligne directe reliant l'établissement au standard des sapeurs-pompiers : le téléphone se connecte directement dès lors que le combiné est décroché, sans qu'il soit nécessaire de composer un numéro



Conseils pour **une bonne évacuation**

Ne pas obstruer les cheminements et les issues de secours ;

Une bonne circulation,
c'est une évacuation efficace

Lorsque vous entendez le signal d'alarme sonore ;

- Ne paniquez pas
- Arrêtez les appareils électriques, fermez les portes et fenêtres
- Suivez les instructions des équi­piers d'évacuation
- Dirigez-vous vers les sorties de secours en gardant votre calme
- N'utilisez pas l'ascenseur ou le monte-charge
- Ne revenez pas sur vos pas sans y avoir été invité au préalable par les chargés d'évacuation
- Rejoignez le point de rassemblement



Si les fumées sont brûlantes, sombres, toxiques, elles vous font tousser, vous font mal aux yeux ;

Ne tentez pas de les affronter, baissez-vous,
car au sol l'air et la visibilité sont meilleures

Dernier recours



- Pour commencer, fermez les portes

- Ensuite, calfeutrez la porte avec des linges ou des vêtements mouillés

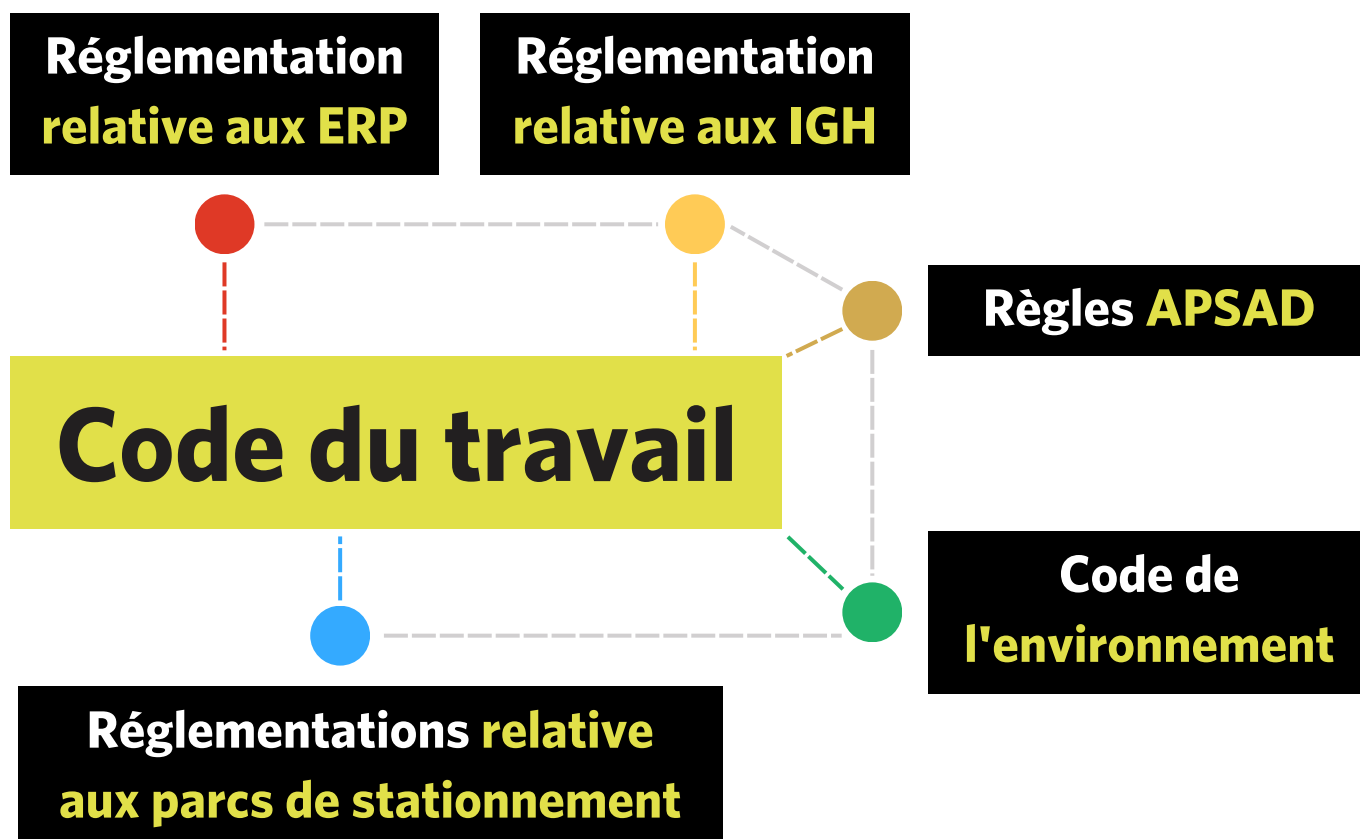


- Signalez votre présence à la fenêtre

Ce que dit la loi

Réglementation en prévention du risque incendie

La prévention du risque incendie au sein des bâtiments, qu'ils reçoivent des travailleurs et / ou du public, s'appuie sur une contexte réglementaire complexe



Les dispositions du code du travail

Si à l'intérieur d'un bâtiment, d'un local, il y a des travailleurs, voire des agents de la fonction publique, ce sont alors les dispositions du code du travail qui s'appliquent, et en particulier, pour le risque incendie, les articles R4216-1 à R4216-34 et R4227-1 à R4227-57 — La circulaire DRT n° 95-07 du 14/04/1995 relative aux lieux de travail s'applique en complément de ces articles

Le règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les ERP

Il s'agit de l'arrêté du 25 juin 1980 modifié qui fixe les dispositions générales du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les ERP — Ainsi, en application de l'article R123.2 du code de la construction et de l'habitation « constituent des établissements recevant du public, tous bâtiments, locaux et enceintes dans lesquels des personnes sont admises, soit librement, soit moyennant une rétribution ou une participation quelconque ou dans lesquels sont tenues des réunions ouvertes à tout venant ou sur invitation, payantes ou non » — De plus « Sont considérées comme faisant partie du public, toutes les personnes admises dans l'établissement à quelque titre que ce soit en plus du personnel »

Le règlement relatif aux parcs de stationnement

Plusieurs réglementations sont applicables en fonction de la destination du parc de stationnement couvert — Si celui-ci n'a vocation qu'à recevoir des travailleurs, seules les dispositions du code du travail s'appliquent ; si le parc de stationnement couvert à vocation à recevoir du public et est situé au sein d'un ERP ou d'un ICH, ce sont alors les dispositions de l'arrêté du 9 mai 2006 qui s'appliquent

Le règlement de sécurité pour la construction des IGH et leur protection contre les risques d'incendie et de panique

C'est l'arrêté du 30 décembre 2011 modifié qui fixe le règlement de sécurité pour la construction des IGH et leur protection contre les risques d'incendie et de panique — Ainsi en application de l'article R122-2 du code de la construction et de l'habitation « Constitue un immeuble de grande hauteur tout corps de bâtiment dont le plancher bas du dernier niveau est situé, par rapport au niveau du sol le plus haut utilisable pour les engins des services publics de secours et de lutte contre l'incendie ;

- À plus de 50 m pour les immeubles à usage d'habitation
- À plus de 28 m pour les autres immeubles

»



Les dispositions du code de l'environnement

Les installations classées font l'objet d'une réglementation spécifique au titre des articles relevant du Titre 1er du Livre V du code de l'environnement — Les activités concernées d'enregistrement ou d'autorisation en fonction de la gravité des dangers ou inconvénients qu'elles peuvent présenter

Ainsi, est considérée comme une installation classée, tout dépôt, chantier, usine, atelier et d'une manière générale, toute installation exploitée ou détenue par une personne physique ou morale, publique ou privée qui peut présenter des dangers ou des inconvénients pour ;

- La commodité du voisinage
- La santé, la sécurité et la salubrité publique
- L'agriculture, la protection de la nature et de l'environnement
- L'utilisation rationnelle de l'énergie
- La conservation des sites et monuments et des éléments du patrimoine archéologique

Les règles APSAD

Elles ont été établies par l'Assemblée Plénière des Sociétés d'Assurances Dommages, à une époque où les différentes réglementations mentionnées ci-avant n'étaient pas aussi précises qu'aujourd'hui

Ces règles, au nombre de 11 ; pouvant être imposées dans le cadre de la souscription à un contrat d'assurance « dommages », sont des règles auxquelles on peut se référer, sans pour autant, avoir un caractère obligatoire

Ces règles sont rédigées sous la forme de référentiels techniques, reconnus et parfois exigés par les compagnies d'assurances, en ce qui concerne ;

- L'installation des équipements et systèmes de sécurité
- L'organisation des services de sécurité
- La protection externe à l'établissement
- La construction des bâtiments
- La formation du personnel

Obligations de l'employeur

Article L4121-1

L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs, ces mesures comprennent ;

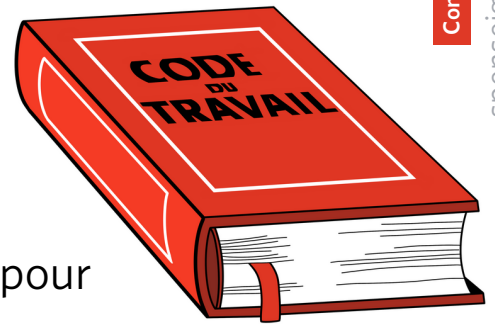
- Des actions de prévention des risques professionnels et de la pénibilité au travail
- Des actions d'information et de formation
- La mise en place d'une organisation et de moyens adaptés

L'employeur veille à l'adaptation de ces mesures pour tenir compte du changement des circonstances et tendre à l'amélioration des situations existantes

Moyens de prévention et de lutte contre l'incendie

Article R4227-28

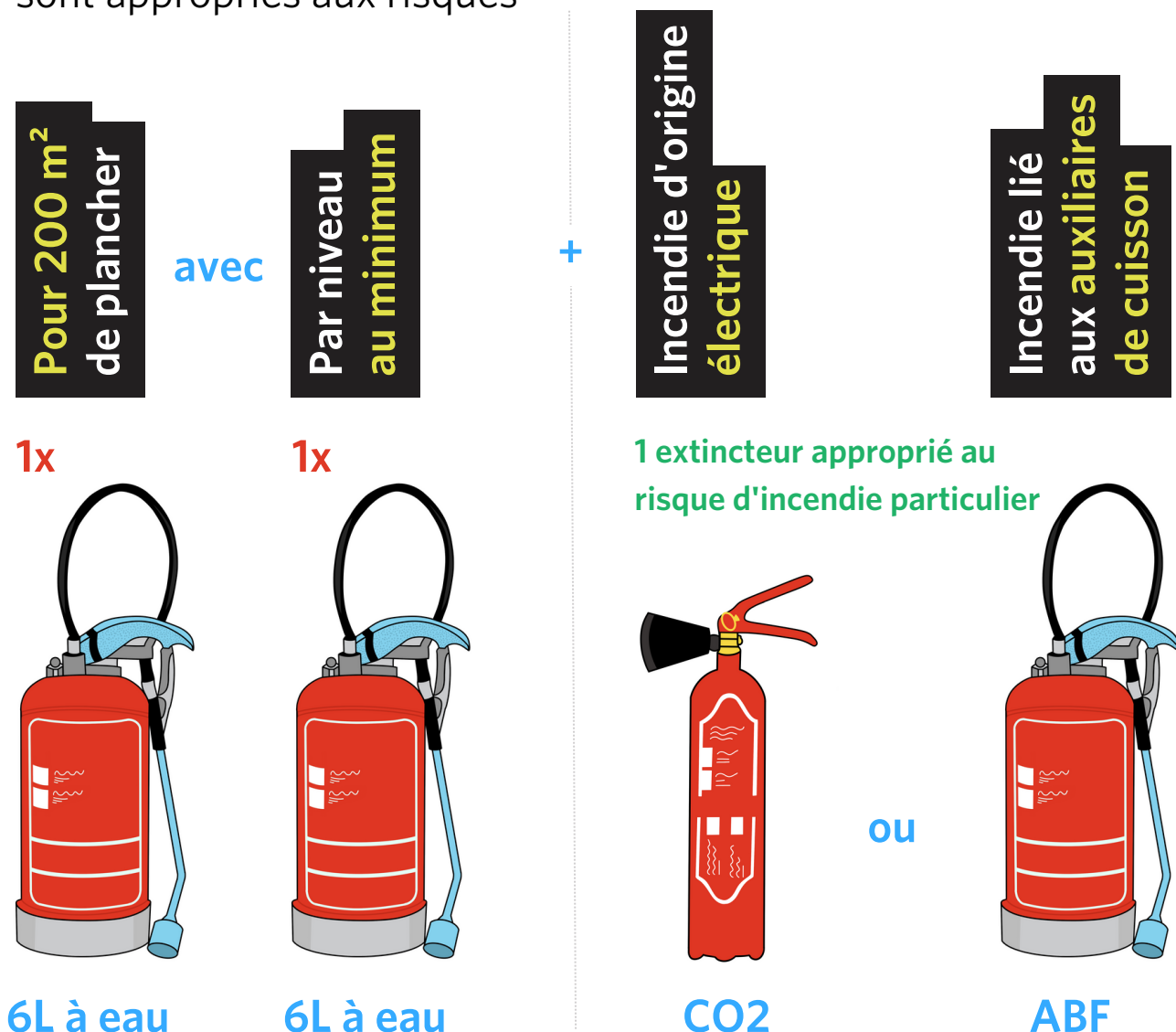
L'employeur prend les mesures nécessaires pour que tout commencement d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu dans l'intérêt du sauvetage des travailleurs



Moyens de prévention et de lutte contre l'incendie

Article R4227-29

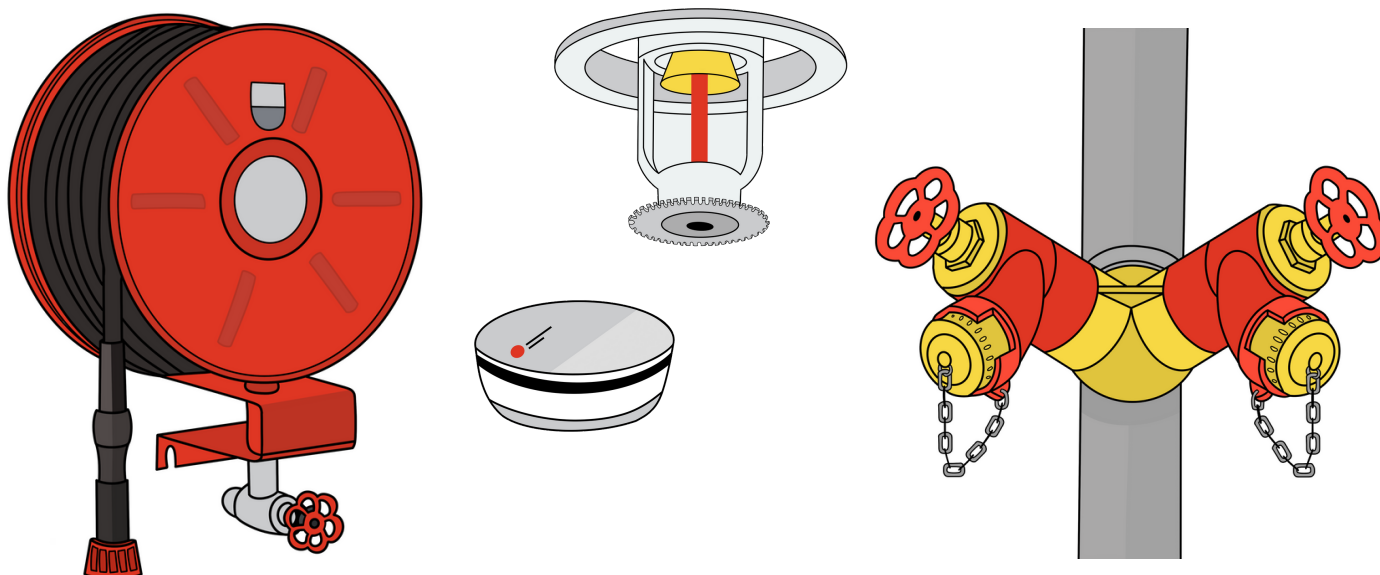
Le premier secours contre l'incendie est assuré par des extincteurs en nombre suffisant et maintenus en bon état de fonctionnement — Il existe au moins un extincteur portatif à eau pulvérisée d'une capacité minimale de 6 litres pour 200 m² de plancher — Il existe au moins un appareil par niveau — Lorsque les locaux présentent des risques d'incendie particuliers, notamment des risques électriques, ils sont dotés d'extincteurs dont le nombre et le type sont appropriés aux risques



Moyens de prévention et de lutte contre l'incendie

Article R4227-30

Si nécessaire, l'établissement est équipé de Robinets d'Incendie Armés (RIA), de colonnes sèches / humides, d'installations fixes d'extinction automatique d'incendie ou d'installations de détection automatique d'incendie



Article R4227-31

Les dispositifs d'extinction non automatiques sont d'accès et de manipulation faciles

Moyens de prévention et de lutte contre l'incendie

Article R4227-32

Quand la nécessité l'impose, une quantité de sable ou de terre meuble proportionnée à l'importance de l'établissement, à la disposition des locaux et à la nature des travaux exécutés est conservée à proximité des emplacements de travail, avec un moyen de projection, pour servir à éteindre un commencement d'incendie



Article R4227-32

Les installations d'extinction font l'objet d'une signalisation durable aux endroits appropriés



Consigne de sécurité incendie

Article R4227-37

Dans les établissements mentionnées à l'article R4227-34, une consigne de sécurité incendie est établie et affichée de manière très apparente ;

- Dans chaque local pour les locaux dont l'effectif est supérieur à cinq personnes et pour les locaux mentionnés à l'article R4227-24
- Dans chaque local ou dans chaque dégagement desservant un groupe de locaux dans les autres cas

Dans les autres établissements des instructions sont établies, permettant d'assurer l'évacuation rapide des personnes occupées ou réunies dans les locaux



La consigne de sécurité incendie

Article R4227-38

La consigne de sécurité incendie indique ;

- Le matériel d'extinction et de secours qui se trouve dans le local et / ou à ses abords
- Les personnes chargées de mettre ce matériel en action
- Pour chaque local, les personnes chargées de diriger l'évacuation des travailleurs et éventuellement du public
- Les mesures spécifiques liées, le cas échéant, à la présence d'handicapés
- Les moyens d'alerte
- Les personnes chargées d'aviser les sapeurs-pompiers dès le début d'un incendie
- L'adresse et le numéro d'appel téléphonique du service de secours de premier appel en caractères apparents
- Le devoir, pour toute personne apercevant un début d'incendie, de donner l'alarme et de mettre en oeuvre les moyens de premier secours, sans attendre l'arrivée des travailleurs spécialement désignés

La consigne de sécurité incendie

Article R4227-39

La consigne de sécurité incendie indique et prévoit des essais et visites périodiques du matériel et des exercices au cours desquels les travailleurs apprenent à reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme générale, à se servir des moyens de premier secours et à exécuter les diverses manoeuvres nécessaires

Ces exercices et essais périodiques ont lieu au moins tous les six mois — Leur date et les observations auxquelles ils peuvent avoir donné lieu sont consignées sur un registre tenu à la disposition de l'inspection du travail



Lexique

Asphyxie

Trouble grave dû à un manque d'oxygène

Backdraft

Explosion de fumées

Combustion

Phénomène résultant de la combinaison d'un corps avec l'oxygène de l'air et s'accompagnant d'un dégagement de chaleur, avec ou sans flammes

Comburant

Corps qui, en s'associant à un combustible, rend la combustion possible ; oxygène, air, peroxyde et autres.

Extincteur

Appareil dont le contenu permet d'éteindre un départ de feu

Flashover

Embrasement éclair

Guide d'évacuation

Personne désignée par le chef d'établissement, ayant pour fonction de conduire les individus en lieu sûr en cas d'incendie

CO₂

Dioxyde de carbone

Intoxication

Présence dans l'organisme d'une substance toxique en quantité notable, empoisonnement

Conduction

Transfert thermique

Monoxyde de carbone (Co)

Gaz inodore et incolore qui, en fonction de sa concentration, peut s'avérer mortel

Combustible

Matériau pouvant se consumer : bois, essence, gaz et autres

Projection

Transport de particules

RIA

Robinet d'Incendie Armé

Point de rassemblement

Lieu où seront rassemblées et recensées les personnes qui auront été préalablement évacuées des locaux

Convection

Déplacement de gaz ou de fumées chaudes

Rayonnement thermique

Émanation de chaleur

DAAF

Détecteur Autonome avec Avertisseur de Fumée

Serre-file

Personne désignée par le chef d'établissement, ayant pour fonction de s'assurer que tout le monde quitte les locaux lors d'une évacuation

EPI

Équipier de Première Intervention

Désenfumage

Système permettant l'évacuation rapide des fumées

Énergie d'activation

Énergie nécessaire pour la naissance de la réaction chimique de combustion ;
électricité, soudures, fumeurs et autres provoque la source de chaleur

ESI

Équipier de Seconde Intervention

Sprinkler

Système automatique d'aspersion d'eau réagissant à la chaleur

Questions pédagogiques

Questions pédagogiques

Voici un bref test qui vous permettra de vérifier vos connaissances sur la prévention du risque incendie

1 — Le triangle du feu est composé

- Du combustible, du comburant et de l'oxygène
- Du combustible, du comburant et de la source de chaleur
- Du combustible, du comburant et du carburant

2 — RIA signifie

- Robinet d'Incendie Automatisé
- Robinet d'Incendie Armé
- Robinet d'Intervention Automatique

3 — Sur le corps de l'extincteur apparaît

- Le nom du fabricant de l'extincteur
- Le mode d'emploi de l'extincteur
- L'année de fabrication de l'extincteur
- Le mot EXTINCTEUR

4 — La signalisation relative à l'évacuation des locaux est de couleur

- Rouge
- Verte
- Jaune
- Bleue

Voici un bref test qui vous permettra de vérifier vos connaissances sur la prévention du risque incendie

5 — En lutte incendie, font partie des moyens mobiles

- | | |
|--|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Le couverture antifeu | <input type="checkbox"/> Le RIA |
| <input type="checkbox"/> Les extincteurs | <input type="checkbox"/> Le sable |

6 — La classe de feu F correspond aux feux de

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Solvants | <input type="checkbox"/> Bois, cartons, tissus, ... |
| <input type="checkbox"/> Hydrocarbures | <input type="checkbox"/> Auxiliaires de cuisson |

7 — Les modes de propagation d'un incendie sont

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> La conduction | <input type="checkbox"/> Le rayonnement |
| <input type="checkbox"/> La réaction | <input type="checkbox"/> La convection |
| <input type="checkbox"/> La propulsion | |

8 — La fumée d'un incendie peut se propager rapidement, en ce cas pour évacuer dans les meilleures conditions, il faut

- Se déplacer en apnée
- Placer un chiffon mouillé au niveau des voies respiratoires
- Se baisser au plus près du sol pour se déplacer

Voici un bref test qui vous permettra de vérifier vos connaissances sur la prévention du risque incendie

9 — Une évacuation des locaux peut-être réalisée lors d'un

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> risque d'incendie | <input type="checkbox"/> risque d'inondation |
| <input type="checkbox"/> risque d'intoxication | <input type="checkbox"/> risque d'effondrement |

10 — Lors d'une évacuation des locaux, le serre-file doit

- Alerter les secours
- Vérifier chaque pièce de la zone dont il a la charge
- Faire évacuer les personnes présentes au sein de la zone dont il a la charge
- Recenser le personnel sur le point de rassemblement

11 — Lors d'un incendie, le n° d'appel d'urgence est

- | | |
|--------------------------------|---------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Le 15 | <input type="checkbox"/> Le 18 |
| <input type="checkbox"/> Le 17 | <input type="checkbox"/> Le 115 |

12 — De par la réglementation en vigueur, la périodicité de la formation du personnel à la prévention du risque incendie est fixée à

- Au moins tous les 6 mois
- Au moins tous les ans
- Au moins tous les 5 ans

Voici un bref test qui vous permettra de vérifier vos connaissances sur la prévention du risque incendie

13 — Arrivé au point de rassemblement, le personnel

- Est autorisé à rentrer à son domicile
- Est recensé par une personne désignée par l'employeur
- Doit rester sous l'autorité de l'employeur
- Peut fumer

14 — Tous les personnels doivent être formés à la prévention du risque incendie, et de surcroît à la mise en oeuvre d'un extincteur

- C'est vrai
- C'est faux

15 — La signalisation relative à la sécurité incendie est de couleur

- Rouge
- Verte
- Jaune
- Bleue

16 — Lors du retentissement de l'alarme sonore, il faut

- Ne rien faire, c'est sûrement un déclenchement intempestif
- Regarder par la fenêtre pour confirmer la présence de fumées
- Appliquer les consignes délivrées par le serre-file
- Se diriger vers la sortie de secours la plus proche pour évacuer
- Se rendre au point de rassemblement

Solutions aux questions 1 à 16

- 1 — Du combustible, du comburant et de la source de chaleur
- 2 — Robinet d'Incendie Armé
- 3 — Toutes les réponses
- 4 — Verte
- 5 — La couverture antifeu, les extincteurs et le sable
- 6 — Au feux liés aux auxiliaires de cuisson
- 7 — La conduction, la convection et le rayonnement
- 8 — Placer un chiffon mouillé au niveau des voies respiratoires, se baisser au plus près du sol pour se déplacer
- 9 — Toutes les réponses
- 10 — Vérifier chaque pièce de la zone dont il a la charge, faire évacuer les personnes présentes dans la zone dont il a la charge
- 11 — Le 18
- 12 — Au moins tous les 6 mois
- 13 — Est recensé par une personne désignée par l'employeur, Doit rester sous l'autorité de l'employeur
- 14 — Vrai
- 15 — Rouge
- 16 — Appliquer les consignes délivrées par le serre-file, Se diriger vers la sortie de secours la plus proche pour évacuer, Se rendre au point de rassemblement

Mémo

L'aide-mémoire que vous avez en votre possession est un document qui ne saurait en aucun cas vous dispenser de suivre les sessions de maintien et d'actualisation de vos compétences

SP ENSEIGNEMENT

31 Rue de l'Alma, 92400 Courbevoie

01 47 47 17 78

contact@spenseignement.eu

Référence documentaire SP02

Tous droits réservés ©



Organisme de formation délégué pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles